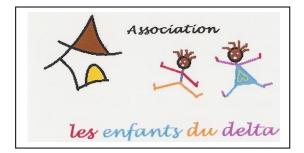
JOURNAL N°13

Mars 2022



Bonjour à tous.

Les deux classes du jardin d'enfants de Niodior sont enfin terminées.

Grâce à vous les enfants ont un beau carrelage.

Nous allons nous concentrer maintenant sur l'île de Roffangué et la construction de la maison des professeurs.

Les fondations terminées, les parpaings pour monter les murs sont actuellement en fabrication. Une campagne de dons sur Helloasso et sur facebook vous donnera la possibilité de nous aider pour la suite des travaux. Je remercie tous les adhérents pour leur fidélité et leur soutien aux projets de notre association.

Trois adhérents supplémentaires pour l'année 2021 2022 sont venus nous soutenir et peut-être un jour nous accompagner dans le pays de la

« Téranga ».

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous poser vos questions et suggestions.

Pascal.





ACTIONS 2022

LES ÉCOLES

Visite sur *l'île de Niodior* pour voir les travaux qui ont été réalisés en notre absence en fin d'année 2021 grâce à notre correspondante sur l'île : *Lika Diop*. Nous avons constaté l'avancée de ceux-ci : la toiture des trois classes, les portes et fenêtres posées (fabriquées par Pap notre soudeur attitré de l'association) ainsi que la séparation des deux classes. Nous avons la grande surprise de voir les enduits extérieurs faits avec le ciment restant.

Après le devis nous achetons le carrelage et le ciment colle sur place pour terminer le sol des deux classes. **Lika Diop** s'occupe du suivi et de payer la main d'œuvre une fois les travaux terminés. A ce jour tout est terminé et les enfants peuvent travailler dans un endroit sain. Encore merci à notre correspondante, bien qu'elle n'enseigne plus dans cette école, elle est toujours prête à nous rendre service.





Nous ne nous sommes pas déplacés sur *l'île de Roffangué* mais communiquons avec notre ami *El Adge*, qui avec les professeurs, gère les travaux. La construction des fondations est terminée. Nous faisons acheminer de l'argent pour la fabrication des briques afin de monter les murs.





Pour apporter une aide au financement du projet, les jeunes du village donnent un sérieux coup de main pour les travaux pendant les périodes scolaires. C'est une île de pêcheurs où la température à la saison humide peut dépasser les 40 degrés. Un grand merci à tous ces jeunes.



Financement de la scolarisation d'une enfant

ENVIRONNEMENT

DECHETTER!E

Actuellement un camion poubelle passe trois fois par semaine pour la collecte des déchets, puis ces déchets sont déposés sur un terrain près de Gounouman dans la réserve de Palmarin. Ils s'accumulent car aucun tri n'est fait. Nous avons rencontré les responsables du ramassage, ils sont prêts à organiser un tri.

Après avoir envoyé un dossier à la directrice du centre de formation « les sources du Lamantin » : une école de restauration qui ouvre une section environnement, elle se dit prête à envoyer dans le village de Diakhanor des étudiants. Ils feront un état des lieux et sensibiliseront les villageois pour l'organisation du tri et du ramassage sur les parties collectives autour du village.



Discussion avec Matty la responsable de l'école



Repas à l'école hôtelière avec Djiby le professeur très motivé pour nous donner un coup de main.

AUDES AU PERSONNES

Trois sacs de riz ont été achetés à Djiffer et seront distribués par Sagar notre correspondante de l'association aux familles les plus démunies.



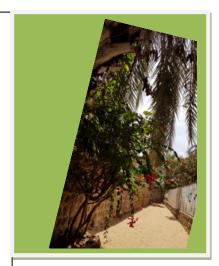
SANTE

Nous aidons une personne diabétique en difficulté. Nous sommes allés chercher ses médicaments à la pharmacie de Gounouman.

Distribution de médicaments et pansements au dispensaire de Djiffer

DECOUVERTES

Visite de <u>l'île de N'GOR</u> à 5 minutes de Dakar. Pour y accéder il faut prendre la pirogue et ne pas avoir peur de se mouiller les pieds et parfois le haut des cuisses. Un petit bout de terre au calme avec de petites ruelles charmantes, ombragées, avec des artistes de tous genres : peintres, sculpteurs etc. Les sénégalais sont accueillants, discutent et plaisantent facilement. Ils sont toujours de bonne humeur. Des petits restos au bord de la plage nous servent du poisson frais avec du riz et sauce pimentée. Tout cela sous le soleil et les pieds dans l'eau. Nous sommes caressés par le vent, et nous observons ce va et vient de femmes et d'enfants. Retour à Dakar pour prendre le bateau de l'île de Gorée afin d'y passer la nuit.







Ile de Gorée.

A 20 minutes en bateau de Dakar. C'est une petite île fort attachante, aux vieilles maisons fleuries de bougainvillées. Nous visitons l'île après avoir posé nos sacs dans une jolie maison d'hôtes de style colonial. Nous avons la surprise de rencontrer Hervé, que nous avions visité dans sa crêperie de St Louis en 2017. Il est désormais marié avec 2 beaux enfants et a ouvert une nouvelle crêperie







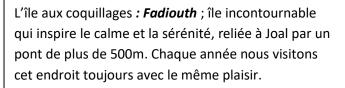
Visite de <u>l'île de Fadiouth</u>. En toute simplicité, nous sommes invités à déjeuner chez Bakary, sa femme et sa petite fille. Il nous fait visiter le côté non touristique de l'île avec la mosquée en construction. Nous passons une journée sympathique avec de belles rencontres.











Passage à N'Dangane afin de prendre la pirogue pour *Mar Lodj.* Visite du village avec quelques achats, confiture, tissus etc. Nous rapportons les photos aux commerçantes prises l'année dernière. Nous déjeunons dans un petit resto au bord de l'eau. Petite sieste dans les hamacs et retour en pirogue.







<u>Fimela</u>: une petite ville tout en longueur très animée. Visite du jardin collectif de l'école hôtelière. Repas dans le centre du Lamentin les pieds dans l'eau. Une journée agréable pleine de surprises et une aide possible de bénévoles pour sensibiliser les villageois sur le tri des déchets à Diakhanor.







Ecole hôtelière des sources du Lamentin en période d'examen.

CAMPAGNE DE DONS SUR

HELLOASSO

Nous avons lancé une campagne de dons pour la suite des travaux de la maison des professeurs, allez sur le site :

www.lesenfantsdudelta.fr



Nous vous avons déjà envoyé cette campagne de dons par mail.

N'hésitez pas à partager et à en parler autour de vous.

Merci pour votre soutien,

Nos partenaires :

Peugeot Garage Sibauto Agent 38 av Nantes, 49280 SÉGUINIÈRE (LA)

Garages automobiles Tél.: 02 41 56 88 37



Campement Hakuna Lodge

Sur l'île de Mar Lodj au Sénégal Tél Sénégal : (+221) 77.637.24.73

hakunalodge@gmail.com www.hakunalodge.com







Avant de vous quitter je tiens encore à remercier tous ceux qui nous aident financièrement et qui nous sont fidèles.

Il est possible de nous accompagner au Sénégal. Pour cela, il suffit de nous contacter ou de venir au siège social. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires. Je précise que les frais de voyage et de pension sont entièrement à la charge de chacun. Vous pouvez aussi nous trouver d'autres adhérents actifs, bienfaiteurs ou donateurs. Cela est important pour la pérennité de notre association. Important: L'association n'a aucun frais de fonctionnement, la totalité des sommes reçues finance exclusivement nos actions et projets. Cordialement,

Pascal



« les enfants du delta »

ADHESION

En adhérant, vous soutenez l'association et vous lui permettez d'exister.

Notre association ne demande qu'à s'agrandir, rejoignez-nous. Faites parvenir le bulletin d'adhésion par courrier ou par mail au siège de l'association : lesenfantsdudelta@orange.fr

IMPORTANT : Les cotisations et dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%. Un reçu fiscal vous sera adressé si besoin.

BULLETIN D'ADHESION

Nom:	Prénom:	
Date et lieu de nais	sance:	
Profession:		
Adresse:		
Tél :	Adresse	nail:
Je déclare m'inscri	re comme membre :	(cocher 1 ou plusieurs cases)
Actif	☐ (cotisation annuelle : 18€)	
Bienfaiteur	☐ (cotisation annuelle : 18€)	
Donateur		
Lire les statuts et le	règlement intérieur de l'ass	sociation sur le site : <u>www.lesenfantsdudelta.fr</u>
Date:	Signature:	(précédé de la mention : « lu et approuvé »)

A envoyer avec votre chèque au siège social : « les enfants du delta » 5 les hauts de St hilaire 85290 Mortagne sur Sèvre

Tél: 06 48 83 73 47

Si vous préférez, vous pouvez payer votre cotisation ou don par virement bancaire par internet : Voir notre site : www.lesenfantsdudelta.fr (Hello Asso par don ou projet).

Par virement : (IBAN) FR76 1470 6001 7473 9552 9952 021 (BIC) AGRIFRPP847

Don de 100€ soit 34€ après déduction fiscale Don de 50€ soit 17€ après déduction fiscale Don de 30€ soit 10€ après déduction fiscale

RAPPEL: IMPORTANT

Titre II: Article 5 des statuts de l'association « les enfants du delta »

- a) Les membres actifs participent régulièrement aux activités et contribuent donc activement à la réalisation des objectifs. Ils paient une cotisation annuelle de 18€. (Ils peuvent aussi être membres donateurs et faire des dons s'ils le souhaitent).
- b) Les membres bienfaiteurs s'acquittent d'une cotisation annuelle de 18€. (Ils peuvent être aussi membres donateurs et faire des dons s'ils le souhaitent).
- c) Les membres donateurs versent des dons. (ils peuvent aussi être actifs et bienfaiteurs). Vous pouvez aussi faire des dons sans être membres.
- d) Les membres d'honneur : (Se référer aux statuts).

Cotisation annuelle de 18€ soit 6€12 après déduction fiscale. (chèques à l'ordre de « les enfants du delta »)

S'ils le souhaitent, les membres peuvent participer et nous accompagner au Sénégal dans le cadre de l'association. Un voyage fondé sur l'aide et la découverte.

Voire le site : <u>www.lesenfantsdudelta.fr</u>

Le reçu fiscal adressé aux membres est à joindre à la déclaration de revenus.

Les contribuables qui déclarent leurs revenus sur internet doivent les conserver, ils peuvent être réclamés par l'administration.

Ce qui est important pour l'association, est de fidéliser les personnes qui veulent nous aider. C'est pour cela qu'il est possible d'être actif, bienfaiteur et donateur en même temps pour pouvoir faire des projets à long terme et faire plusieurs dons dans l'année si elles le souhaitent. La Déduction fiscale s'applique sur les dons et cotisations.

Exemple:

M. Dupont est membre bienfaiteur et donateur, il cotise tous les ans la somme de 18€. La même année, il décide de faire un don de 82€, un reçu fiscal de 100€ lui sera adressé.

Sa déduction fiscale sera de 66€, en réalité, il n'aura dépensé que 34€.

Le Président M. Monasse Pascal